

Les reprises : quand est-ce que je peux utiliser des pronoms ?

Reprises pronominales redondantes



À l'écrit, on ne peut pas utiliser un pronom de reprise quand l'élément est déjà présent dans la proposition.

Ainsi, quand vous écrivez et que vous voulez utiliser un pronom de reprise,

- demandez-vous si l'élément repris par le pronom est déjà présent dans la proposition
 - Si c'est le cas, il n'est pas possible d'utiliser un pronom.
 - Si l'élément repris n'est pas présent dans la proposition, vous pouvez utiliser un pronom.

Par exemple :

Comme elles ne l'ont pas vu depuis longtemps, **elles en profitent / profitent de l'occasion pour faire la fête**, mais elles risquent de **s'en repentir / se repentir**.

Ici, dans la proposition en **orange**, pour savoir si on doit utiliser le pronom « en » ou non, on peut se demander si l'élément repris par « en » est déjà présent dans la proposition.

→ « en » reprendrait ici « l'occasion », qui occupe déjà la fonction de complément du verbe dans la proposition.

On ne peut donc pas utiliser le pronom « en » ici.

De même, dans la dernière proposition, qui est autour du verbe à l'infinitif « se repentir », on peut se demander si l'élément repris par « en » est déjà présent dans la proposition.

→ il n'y a pas d'autre complément du verbe repentir dans la proposition.

On peut donc utiliser « en », qui reprend « faire la fête ».

On écrira donc :

Comme elles ne l'ont pas vu depuis longtemps, elles **profitent** de l'occasion pour faire la fête, mais elles risquent de **s'en repentir**.

ATTENTION :

Dans la langue familière et à l'oral, des groupes de mots liés au verbe peuvent être détachés en début ou en fin de phrase. Ils sont alors utilisés avec une reprise pronominale à côté du verbe.

- *Paris, Paul **y** va. // Paul **y** va souvent, **à** Paris.*
- *Marie, Paul **lui** parle. // Paul **lui** parle, **à** Marie.*

Mais ce n'est le cas qu'avec des groupes sans préposition : si la phrase commence par un groupe introduit par une préposition, il n'y a pas de reprise pronominale.

- **En haute montagne**, on peut skier toute l'année.

À NOTER :

Dans les phrases construites avec un **pronom relatif**, il n'est pas possible d'utiliser un autre pronom de reprise car le pronom relatif sert déjà à reprendre l'antécédent.

Par exemple :

- L'homme à **qui** je parle.
- L'appartement **où** j'habite.



Ainsi, quand vous révisez votre texte, pour savoir si un pronom de reprise est bien utilisé, demandez-vous si l'élément qu'il reprend est déjà présent dans la proposition. Si c'est le cas, il ne faudra pas utiliser le pronom.

En revanche, si l'élément repris n'est pas présent dans la proposition, l'utilisation du pronom est possible.